

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 93-0834/PR/INT Portant nomination du chef des projets



n° 93-0834/PR/INT

Ministère

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

Date de publication

28 août 1993

Numéro JO

n° 16 du 31/08/1993

Date du numéro

31 août 1993

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

M. Hassan Robien Ali, du gouvernement, en date du 28 août 1993, M. Hassan Robien Ali, ingénieur urbaniste de classe exceptionnelle chevron B, 2e échelon du cadre national de Equipement et des Travaux publics, est nommé cumulativement avec ses fonctions et pour compter du 15 septembre 1991, chef des projets «Habitat social à Balbala» Monsieur Kadar Ismaël Guelleh, administrateur civil, 2e classe — 2 échelon et Monsieur Osman Abdi Hassan, technicien supérieur de 2e classe — 2 échelon du cadre national de l'Equipement et des Travaux publics sont nommés cumulativement avec leurs fonctions et pour compter du 1er novembre 1991, adjoints au chef des projets «Habitat social à balbala-Les intéressés percevront des indemnités forfaitaires conformément à l'article 3 du décret no 91-0149/PRE fixant les indemnités attribuées aux chefs et aux adjoints de chef des projets financés par des fonds des institutions bi multi-latéraux.